

Israël / Palestine : Après l'odieux veto américain, la France doit agir pour une coalition internationale pour le cessez-le-feu et la paix

Déclaration du conseil national du PCF

10 décembre 2023

La rupture de la trêve à Gaza a signifié non seulement la reprise, mais aussi **l'intensification des opérations militaires israéliennes, désormais dans le sud de la bande de Gaza**, exposant directement des centaines de milliers de personnes aux bombardements.

La population civile palestinienne, prise en étau, en est la première victime. Elle se retrouve acculée près de Rafah et totalement démunie. Près d'un million d'enfants ont été déplacés de force et se retrouvent sans eau, nourriture ni protection.

Les alarmes impérieuses et nombreuses lancées par les agences de l'ONU et les ONG sur l'effondrement humanitaire, sanitaire, alimentaire à Gaza qui menace l'existence des 2,4 millions de Gazaouis **ne sont pas entendues par le gouvernement suprémaciste de Benjamin Netanyahu** qui poursuit les massacres de masse, les crimes de guerre, les déplacements forcés et les expulsions de populations. C'est la réalité des opérations de l'armée israélienne à Gaza comme à Jérusalem-Est. En Cisjordanie, l'armée et les colons d'extrême droite arrêtent, expulsent violemment les civils palestiniens.

Les atrocités des actes terroristes du Hamas et d'autres forces du 7 octobre contre les civils israéliens ne justifient en rien ce massacre, qui viole toutes les règles du droit international.

Face à la gravité de la situation, le secrétaire général de l'ONU a activé l'article 99 de la charte des Nations Unies. Reculant les limites de la honte, **le gouvernement des États-Unis a imposé un veto contre une résolution appelant à un cessez-le-feu**, alors que 13 des 15 États membres du Conseil de sécurité la soutenaient. Il a en outre approuvé, sans passer par le Congrès, la vente à Israël de 14 000 obus équipant des chars de combat engagés dans l'offensive à Gaza. **Il portera dans l'histoire la responsabilité d'avoir ainsi encouragé, seul, la poursuite du massacre, contre la position de l'immense majorité des États et des peuples.**

Le gouvernement américain ne peut pas imposer sa loi au monde ! Un cessez-le-feu immédiat et permanent est urgent. **La France peut et doit prendre une initiative pour constituer une large coalition internationale pour le cessez-le-feu et la paix, avec l'ensemble des États qui portent cette exigence, capable de l'imposer au gouvernement israélien.**

Le PCF affirme sa solidarité avec toutes les forces progressistes palestiniennes et israéliennes qui luttent pour une solution de paix dans la justice et le droit, avec les familles des otages israéliens qui s'opposent au gouvernement Netanyahu, avec les familles palestiniennes frappées par le deuil.

Le PCF rappelle son engagement pour :

- ➔ Un cessez-le-feu permanent avec la fin des bombardements et du déplacement forcé de la population et le retrait de l'armée israélienne de Gaza.
- ➔ La libération de tous les otages détenus par le Hamas.
- ➔ La mise en place d'un corridor humanitaire permanent pour acheminer les produits de première nécessité.
- ➔ La protection de toutes les personnes civiles, quelle que soit leur nationalité.
- ➔ La cessation de la coopération militaire avec l'État d'Israël et la suspension de l'accord d'association qui lie celui-ci à l'Union européenne, tant que le droit international sera bafoué.
- ➔ La levée du blocus de Gaza, en place depuis 2007.
- ➔ La libération des prisonniers politiques palestiniens, à commencer par celle de Marwan Barghouti, capable de porter les aspirations de son peuple et l'exigence de paix, à l'opposé du projet intégriste du Hamas.
- ➔ Une initiative diplomatique de la France pour une paix juste et durable sur la base des résolutions de l'ONU, en particulier la résolution n° 242 du Conseil de sécurité des Nations Unies de 1967, exigeant le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés.
- ➔ La reconnaissance de L'État de Palestine par la France, conformément au vote du Parlement français en 2014 et sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, aux côtés de l'État israélien, doit permettre d'ouvrir le débat dans l'Union européenne afin d'aboutir à la même reconnaissance votée par le Parlement européen la même année. Le PCF salue l'annonce dans ce sens du gouvernement de gauche espagnol.
- ➔ La traduction des dirigeants israéliens et ceux du Hamas devant la Cour Pénale Internationale.
- ➔ La condamnation des viols, utilisés comme armes dans la guerre en cours.

Le Parti communiste français appelle à la plus large mobilisation contre les logiques de haine et de guerre qui ont trop ensanglanté le Proche-Orient, pour faire prévaloir l'exigence d'une paix dans la justice et la démocratie entre les peuples palestinien et israélien.

Le PCF appelle à participer aux rassemblements qui se tiennent dans toute la France sur la base de cet appel avec l'ensemble des forces progressistes qui se battent pour la paix et la justice.

A Paris, il appelle à participer à la manifestation du dimanche 17 décembre.